



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Jeudi 23 juin 2011**

---

## **Droit de vote des étrangers : résultats de la votation citoyenne**

---

Le collectif Votation citoyenne à Creil, soutenu par la Ville de Creil, a organisé une votation citoyenne sur le droit de vote et d'éligibilité des étrangers aux élections locales du 22 au 25 juin. Le dépouillement et la proclamation des résultats auront lieu

**Samedi 25 juin 2011**

**à 12h30**

***Hôtel de Ville – salle Jules Uhry (entrée par le hall d'honneur)***

Creil s'est engagée en faveur du droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers. En créant un conseil des Creillois étrangers d'une part, et d'autre part en rejoignant un réseau national de villes (Strasbourg, Toulouse...) engagées à tout mettre en œuvre pour que le droit des résidents étrangers soit reconnu. Une nouvelle étape est marquée avec l'organisation de cette votation citoyenne, initiée par la Ligue des Droits de l'Homme.

La question du droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers est posée depuis plus de trente ans en France. En mars dernier, les députés de la majorité à l'Assemblée nationale ont rejeté une proposition de loi sur l'organisation d'un référendum pour demander aux Français de se prononcer sur cette question. L'assemblée nationale n'a ainsi pas tenu compte de l'évolution de l'opinion des citoyens, tandis que de nombreux sondages indiquent qu'ils y sont favorables. Par ailleurs, 17 pays sur 27 dans l'Union européenne, ont instauré totalement ou partiellement ce droit de vote.

La citoyenneté est le droit, pour toute personne, de participer aux prises de décision qui la concernent. Étrangers, comme nationaux, sont impliqués dans la vie de la cité (vie économique, sociale et associative), et contribuent déjà à la vie citoyenne par le biais d'associations, de syndicats etc. L'extension de cette citoyenneté a déjà eu lieu pour les étrangers membres de l'Union européenne, il s'agit à présent de donner les mêmes droits à tous les étrangers. La Municipalité est plus que jamais engagée pour cette reconnaissance.

Contact presse : Stéphanie POISSON

03.44.29.50.58

stephanie.poisson@mairie-creil.fr

**C'est maintenant !**  
www.mairie-creil.fr

LA VILLE  
**CREIL**  
OISEPICARDIE